

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1 FÉVRIER 2016

Délibération n° D-2016-9

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 26/01/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 08/02/2016

Conditions d'exercice des mandats locaux - Indemnités des
élus - Mise à jour du tableau des bénéficiaires

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Jacques ARTHUR, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Christine HYPEAU, Madame Yvonne VACKER, Madame Agnès JARRY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Catherine REYSSAT, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

**Conditions d'exercice des mandats locaux -
Indemnités des élus - Mise à jour du tableau des
bénéficiaires**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Par délibération du 29 avril 2014 modifiée par la délibération du 13 octobre 2014, le Conseil municipal a fixé les modalités d'attribution des indemnités aux élus, les taux de ces indemnités figurant dans un tableau nominatif annexé à cette même délibération.

L'article L.2123-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximum de l'enveloppe des indemnités par strate de population.

La Ville de Niort étant classée parmi celles de 50 000 à 99 999 habitants, l'indemnité du Maire ne peut dépasser 110% du traitement afférent à l'indice 1015/821 et celle des adjoints 44% du traitement afférent à ce même indice. C'est sur cette base que sont fixées d'une part, l'enveloppe indemnitaire disponible et, d'autre part, les indemnités des différents élus.

En outre, la Ville de Niort est bénéficiaire de la dotation de solidarité urbaine (DSU). Ainsi, le Maire et ses Adjoints peuvent voir leur indemnité majorée par référence au taux maximum applicable à la strate démographique supérieure (soit 145% pour le Maire et 66% pour les adjoints) selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Taux maximal de la strate supérieure} \times \text{taux voté}}{\text{Taux maximal de la strate}}$$

Le taux obtenu correspond à l'indemnité majorée.

De surcroît, la Ville de Niort étant Chef-lieu de département, les indemnités du Maire et des Adjoints peuvent être majorées de 25% selon la formule suivante :

$$\text{Taux voté} \times 25\%$$

Suite à l'installation de Madame Monique JOHNSON, Conseillère municipale, il y a lieu de modifier le tableau précité conformément à l'annexe jointe à la présente délibération.

Par ailleurs, l'article 3 de la loi du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux de leur mandat prévoit qu'à défaut de délibération contraire, le Maire perçoit automatiquement une indemnité au taux maximal (110%). Le Maire a décidé de conserver une indemnité inférieure au taux maximum (84%). Il appartient donc au Conseil municipal d'acter de ce choix.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le nouveau tableau des élus bénéficiaires d'indemnités, ainsi que les taux et montants de ces dernières.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ

**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES
ALLOUEES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE
ANNEXE A LA DELIBERATION DU 1^{er} FEVRIER 2016**

NOM	Prénom	Fonction	Taux voté (montant calculé sur la base de IB 1015/IM 821)	Majoration DSU (montant calculé sur la base de IB 1015/IM 821)	Majoration Chef-lieu (25% du taux voté)	Montant total de l'indemnité mensuelle (en euros)
BALOGÉ	Jérôme	Maire	84,00%	26,73%	21,00%	5 007,57
THEBAULT	Marc	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 263,99
NIETO	Rose-Marie	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	1 995,77
BAUDIN	Alain	Adjoint	0,00%	0,00%	0,00%	0,00
CHASSAGNE	Christelle	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	1 995,77
GRIPPON	Alain	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 263,99
LEFEBVRE	Jacqueline	Adjointe	19,00%	9,50%	4,75%	1 263,99
PAILLEY	Michel	Adjoint	30,00%	15,00%	7,50%	1 995,77
JEUFFRAULT	Dominique	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	1 995,77
DELAGARDE	Luc	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 263,99
HOLTZ	Anne-Lydie	Adjointe	30,00%	15,00%	7,50%	1 995,77
LAHOUSSE	Lucien-Jean	Adjoint	19,00%	9,50%	4,75%	1 263,99
BARBOTIN	Jeanine	Adjointe	19,00%	9,50%	4,75%	1 263,99
SIX	Dominique	Adjoint	30,00%	15,00%	7,50%	1 995,77
JARRY	Agnès	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
DUPEYROU	Romain	Conseiller délégué	12,50%			475,18
BRUNETEAU	Carole	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
LAPLACE	Simon	Conseiller délégué	12,50%			475,18
BOUDAHMANI	Yamina	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
PARTHENAY	Sébastien	Conseiller délégué	12,50%			475,18
SAN-MARTIN ZBINDEN	Cécilia	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
RIMBAUD	Sylvette	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
JUIN	Guillaume	Conseiller délégué	12,50%			475,18
MILLASSEAU	Marie-Paule	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
SIMMONET	Florent	Conseiller délégué	12,50%			475,18
HYPEAU	Christine	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
GARENNE	Marie-Chantal	Conseiller délégué	12,50%			475,18
MARTINS	Elmano	Conseiller délégué	12,50%			475,18
VACKER	Yvonne	Conseillère déléguée	12,50%			475,18

DESCAMPS	Fabrice	Conseiller délégué	12,50%			475,18
BEAUVAIS	Elisabeth	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
ARTHUR	Jacques	Conseiller délégué	12,50%			475,18
REYSSAT	Catherine	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
DESQUINS	Dominique	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
BELY-VOLLAND	Valérie	Conseillère déléguée	12,50%			475,18
PERSAIS	Eric	Conseiller	4,00%			152,06
DUFORESTEL	Pascal	Conseiller	4,00%			152,06
TRUONG	Elodie	Conseillère	4,00%			152,06
PIVETEAU	Alain	Conseiller	4,00%			152,06
METAYER	Josiane	Conseillère	4,00%			152,06
POIRIER	Christophe	Conseiller	4,00%			152,06
SEGUIN	Nathalie	Conseillère	4,00%			152,06
GODEAU	Isabelle	Conseillère	4,00%			152,06
JOHNSON	Monique	Conseillère	4,00%			152,06
CHARBONNEAU	Jean-Romée	Conseiller	4,00%			152,06